

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – CELBEX 653

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Celbex 653
Autres moyens d'identification	Additif pour coulis de ciment, adjuvant à base de polymères
Usage recommandé	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle seulement
Restrictions d'utilisation	Aucune connue
Identificateur du fournisseur	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creebank, Mississauga, ON L4W 1N3
Numéro de téléphone d'urgence	1-800-663-6633

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH	Irritation de la peau – Catégorie 2 Irritation des yeux – Catégorie 2B Toxicité pour certains organes cibles – Expositions uniques – Catégorie 3 Cancérogénicité - Catégorie 1A
---------------------------	--

Mentions d'avertissement sur l'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot indicateur

Danger

Déclarations de danger

Peut causer une irritation cutanée/oculaire.
Peut causer une irritation respiratoire.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection approprié.
Éviter de respirer la poudre.
Se laver les mains et peau exposée après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau avec du savon. Consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais. Consulter un médecin,

Autres dangers

Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut sécher la peau et provoquer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel l'exposition à des quantités entraînant des symptômes chroniques est hautement improbable; cependant, une exposition répétée ou prolongée à de la poussière de silice cristalline respirable (aéroportée) causera des lésions pulmonaires sous forme de silicose et peut causer le cancer.

SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Carbonate de calcium	1317-65-3	40-70%	Calcaire
Agent thixotropique	Non reporté	15-40%	Non disponible
Carbonate de magnésium	546-93-0	5-10%	Non disponible
Silice cristalline	14808-60-7	>1%	Quartz

Notes

Non disponible

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Inhalation

Lorsque des symptômes apparaissent, aller à l'air libre et ventiler la zone suspectée. Gardez la victime au repos et dans une position confortable pour respirer. Appeler un centre antipoison et consulter un médecin.

Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si présentes et facile à faire. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher de respirer dans les vomissures. Ne jamais rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)	L'irritation des yeux peut être grave et peut causer des lésions oculaires si elle n'est pas traitée. Peut causer une irritation de la peau et des voies respiratoires. L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets indésirables. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel l'exposition à des quantités entraînant des symptômes chroniques est hautement improbable; Cependant, une exposition répétée ou prolongée à de la poussière de silice cristalline respirable (aéroportée) causera des lésions pulmonaires sous forme de silicose et peut causer le cancer.
Soins médicaux immédiats et traitements particuliers	Si exposé ou concerné, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau puissant car il peut propager le feu.
Risques spécifiques posés par le produit chimique	Ininflammable. Le produit n'est pas explosif. Pas de décomposition si utilisé et stocké selon les spécifications.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet. La combustion produit des oxydes de calcium.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux ou la peau. Utiliser des équipements de protection individuelle (ÉPI) appropriés. Évacuer la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. En cas de déversement ou de fuite, balayer le matériau. Évitez de créer une poussière excessive et minimiser la pénétration de liquides dans les conduites d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Éviter la génération de poussière pendant le nettoyage des déversements. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Un bon entretien est nécessaire pendant le stockage, le transfert, la manipulation et l'utilisation de ce produit pour éviter une accumulation excessive de poussière. Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Toujours laver les mains immédiatement après avoir manipulé ce produit.

Conditions pour un stockage sans risque

Conserver dans un endroit sec et frais. Incompatible avec les acides.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Se référer aux ingrédients du mélange.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Des stations de lavage oculaire de secours et des douches d'urgence doivent être installées à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection contre les produits chimiques appropriées pour éviter le contact avec les yeux. Porter un vêtement de protection résistant aux produits chimiques appropriés. Utiliser un masque anti-poussière approuvé par le NIOSH dans des conditions poussiéreuses ou lorsque l'exposition peut dépasser les limites d'exposition professionnelle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Poudre blanche
Odeur	Aucune
Seuil d'odeur	Non applicable
pH	Neutre lorsqu'il est mélangé avec de l'eau
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point d'ébullition initial/plage d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'explosivité supérieure/inférieure d'inflammabilité/explosion	Non applicable

Tension de vapeur	Non applicable
Densité de vapeur	Non applicable
Densité relative	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Légèrement soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres liquides	Non applicable
Coefficient de partage, n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Non applicable
Viscosité	Non applicable

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	L'utilisation du produit à des températures extrêmement élevées ou basses affectera le temps de prise.
Substances incompatibles	Oxydants forts, acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone et d'azote. Comme dans tous les incendies, des vapeurs toxiques et nocives.

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Non toxique, basé sur les ingrédients du mélange.
Données toxicologiques DL50 et CL50	Se référer aux ingrédients du mélange.
Corrosion/irritation de la peau	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation	Provoque une irritation grave des yeux.
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau	Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut sécher la peau et provoquer des brûlures chimiques.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé
Tératogénicité	Non, basé sur les ingrédients du mélange.
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer (inhalation).
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Non classé
Toxicité pour la reproduction	Non, basé sur les ingrédients du mélange.
Risque d'aspiration	Non classé
Symptômes/lésions après inhalation	Irritation aux voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	Provoque une grave irritation des yeux. Peut entraîner des lésions oculaires si non traitées.
Symptômes/lésions après ingestion	L'ingestion est susceptible d'être dangereuse ou d'avoir des effets indésirables.
Symptômes chroniques	Le produit est utilisé avec du ciment Portland ou autre matériau caustique pouvant provoquer une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles. Le ciment humide peut sécher la peau et provoquer des brûlures chimiques. Le produit contient un faible pourcentage de quartz dans lequel l'exposition à des quantités entraînant des symptômes chroniques est hautement improbable; Cependant, une exposition répétée ou prolongée à de la poussière de silice cristalline respirable (aéroportée) causera des lésions pulmonaires sous forme de silicose et peut causer le cancer.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Non disponible
Persistance et dégradabilité	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible
Autres effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Moyens d'élimination	Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec
-----------------------------	--

les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Données réglementaires	N° UN	Désignation UN officielle pour le transport	Classe de danger pour le transport	Groupe d'emballage
Non réglementé	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Précautions spéciales Non applicable

Risques pour l'environnement Se reporter à la section 12.

Transport en vrac Non applicable

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut OSHA Dangereux, irritant

Statut TSCA Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Quantité à déclarer CERCLA Non applicable pour une application typique.

SARA Titre III Section 302 Substance extrêmement dangereuse - Aucune.

SARA Titre III Section 311/312 Catégories de danger - Risque aiguë pour la santé, Risque chronique pour la santé.

SARA Titre III Section 313 Produits chimiques toxiques - Aucun

Statut RCRA Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau

contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.

Classification SIMDUT Classe D division 2 subdivision B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques.

Classification GNAMU 171

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de la dernière révision 24 octobre 2017